

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 27 FÉVRIER 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu le devis de l'entreprise NOREMAT;
- Considérant que le montant de l'achat est inférieur au seuil de mise en concurrence des marchés publics;
- Considérant la nécessité d'acheter des pièces afin de procéder à des réparations sur les débroussailleuses et que ces pièces ne peuvent être commandées qu'à l'entreprise NOREMAT pour des questions d'exclusivité;
- Considérant que la proposition de l'entreprise NOREMAT située au 2 rue Jean Perronet, 30 000 NIMES est apparue comme satisfaisant aux besoins du service acheteur;

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché pour la fourniture de pièces pour la réparation des débroussailleuses du service voirie avec l'entreprise NOREMAT (2 rue Jean Perronet, 30 000 NIMES).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant de 5 013,82 € H.T

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2024.

La durée du marché est de 1 mois.

Cet achat est rattaché à la nomenclature n°24.15 pièces détachées et accessoires véhicules spéciaux.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 27 FÉVRIER 2024

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of horizontal strokes on the right, ending in a vertical line.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 16/03/2024
Publié ou notifié le : 16/03/2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024_03_121**
Objet : **Il est conclu un marché pour la fourniture de pièces pour la réparation des débroussailleuses du service voirie avec l'entreprise NOREMAT (2 rue Jean Perronet,**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-03-07 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20240307-D2024_03_121-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240307-D2024_03_121-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14124.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240307-D2024_03_121-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	82 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 mars 2024 à 15h35min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 mars 2024 à 15h35min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 mars 2024 à 15h35min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 mars 2024 à 15h35min57s	Reçu par le MI le 2024-03-14